

## La direction générale des Finances publiques au service des collectivités territoriales et des usagers

**TIPI** Titres Payables par Internet

Un nouveau service pour faciliter les paiements



Un moyen de paiement adapté à la vie quotidienne

Le paiement en ligne par carte bancaire est accessible 24 heures / 24 et 7 jours / 7 depuis n'importe quel ordinateur, soit à partir du site internet de votre collectivité, soit à partir du site TIPI de la DGFIP : [tipi.budget.gouv.fr](http://tipi.budget.gouv.fr)



- Facilite la vie des usagers
- Modernise la relation entre l'utilisateur et le service public
- Complète la gamme des moyens de paiement



**TIPI Titres Payables par Internet**



Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures

Un moyen de paiement sûr, facile et rapide

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24) de façon sécurisée.

Le mode d'emploi est simple

Il suffit de vous munir de votre « Avis de Sommes à Payer » que vous venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.

- 1 > Connectez vous à l'adresse Internet indiquée
- 2 > Saisissez les renseignements demandés
- 3 > Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- 4 > Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, saisissez les coordonnées de votre carte bancaire
- 5 > Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement

Votre facture est réglée !



S.E.R. I.A.D.  
6 route de St Romans  
Rabalot  
79500 ST MARTIN LES MELLE  
Tel : 05 49 29 28 85 Fax : 05 49 07 16 88  
s-sertad@orange.fr

De Lundi au mardi : de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h15  
Pendant le mercredi  
Le jeudi : de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h15  
Le vendredi : de 8h15 à 12h15

Collectivité :

Ref. Abonné :  
Abonné :  
Adresse branchement :

Les tarifs appliqués suivant la délibération du conseil municipal de votre collectivité. Vous pouvez bénéficier du prélèvement automatique semestriel (si vous contactez) ou régler votre facture par chèque, virement, espèces ou carte bancaire à la Trésorerie de Celles sur Belle.

**Facture** 1

**Eau**

Année :  
N° Facture :  
Date Facture :

Adresse de facturation :

N° Compteur	Date de relève	Ancien Index	Nouvel Index	Conso en m3

Détail de facturation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	Tx de TVA
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
PRIMES ET FORFAITS				
Abonnement semestriel				5,5 %
<b>CONSUMMATION EAU</b>				
Consommation eau				5,5 %
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>				
<b>AGENCE DE L'EAU</b>				
Lutte contre la pollution				6,5 %

	Total HT	Acompte H.T.	Net H.T.	T.V.A.	Montant TTC
<b>EAU</b>					
<b>ASSAINISSEMENT</b>					

\* Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, 6, 1617-6, 1617-7, 1617-8, 1617-9 et 1617-10 du code de procédure fiscale.

**NET A PAYER en Euros**

Reappel des sommes à payer

Papillon à joindre à votre règlement:

Collectivité : Eau  
Facture :  
N° Facture :  
Ref. Abonné :  
Nom :  
Date Facture :  
Eau : € Code recette :  
Asst. : €  
Net à payer : €

Règlement sous 1 mois à compter de la réception de la facture

**Modalités de paiement :** Vous pouvez régler cette dette :  
- Par Internet en vous connectant sur : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)  
Identifiant collectivité : 003964  
Référence de la dette :  
- Par chèque s'adresser au Trésor public  
- En espèces au guichet : TRÉSORERIE DE CELLES SUR BELLE  
1 RUE DU TRÉSOR - 79370 CELLES SUR BELLE  
- Par virement : BDF NIORT - 000100602C799000000059  
BIC : BDFEFRPPCCT AN : FR13 3000 1006 02C7 9900 0000 059  
- Par prélèvement à échéance :

Pour le paiement par internet il vous suffit de vous munir de votre facture et de vous connecter au site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

Entrer l'identifiant collectivité : **003964**  
Et  
La référence indiquée sur votre facture